

Le régime « ATTAKMILI » géré par la Caisse Marocaine des Retraites réalise un taux de rendement net de 5,31%

Rabat, 16-04-2024

Le Régime de Retraite "Attakmili" géré par la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) a réalisé, au titre de l'exercice 2023, un taux de rendement net de 5,31% confirmant ainsi une performance distinguée et continue depuis sa création en 2006.

"Attakmili" est un régime de retraite complémentaire et facultatif qui permet aux affiliés, selon leurs capacités d'épargne, de contribuer de manière efficace à l'amélioration de leur pension à l'âge de la retraite.

Ce régime est destiné exclusivement aux affiliés aux régimes de retraite civil et militaire gérés par la CMR à savoir, les fonctionnaires de l'Etat, les agents des collectivités territoriales et les employés de certains organismes publics.

Le régime Attakmili offre aux affiliés plusieurs avantages, notamment, une souscription rapide et facile, un mode de cotisation souple et une fiscalité incitative.

